Vote FSU - Mode d'emploi

Du 8 au 29 novembre, chaque syndiqué vote !

2 votes sont à exprimer sur le même bulletin :

- un vote d'orientation
- un vote sur le rapport d'activité national dans la FSU

Tous les textes sur lesquels vous avez à vous exprimer se trouvent dans le supplément au n°163 de POUR qui vous a été adressé en octobre.



http://w3.fsu.fr/IMG/pdf/POUR163_suppl_gris.pdf

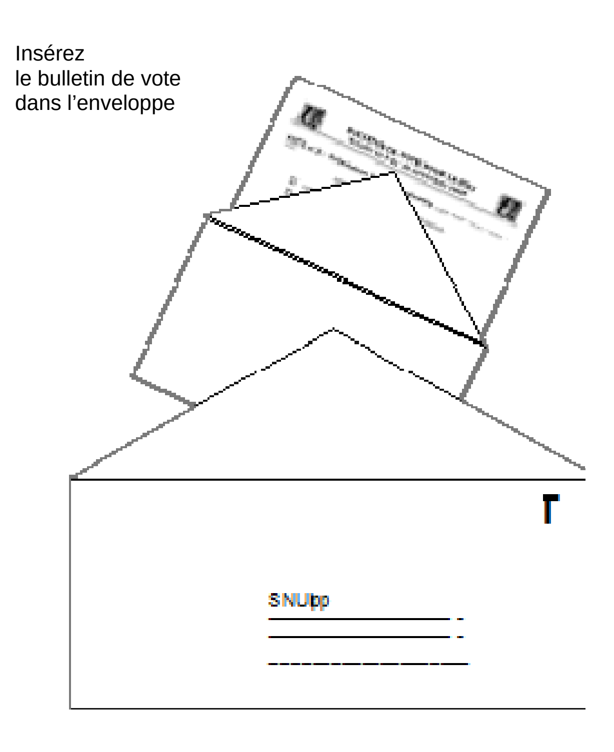
1er vote : choisir les orientations de la FSU

Le premier vote sera un vote d'orientation. Plusieurs listes vous proposent leurs choix prioritaires pour les 3 ans à venir de l'orientation de la FSU. Vous voterez pour l'expression (la tendance) qui exprime le mieux les orientations que vous souhaitez voir prises par la FSU.

2ème vote : Rapport d'activité de la FSU - Porter un jugement sur le chemin parcouru en 3 ans

Une originalité : la présence de 2 « fenêtres » : plusieurs choix sont proposés pour commenter tel ou tel aspect de notre bilan. A vous de vous déterminer sur celui qui est le plus proche de vos convictions. Cette formule permettra à chacun d'aller au-delà et de nuancer un simple vote en pour ou contre le rapport d'activité.

MODALITES DE VOTE



Insérez l'enveloppe dans l'enveloppe à poster, <u>complétez et signez</u> le dos de l'enveloppe et renvoyez à la section départementale du SNUIPP.

Date limite du vote
jeudi 29 novembre
Tenez compte des délais postaux
Votez
dès réception du matériel de vote